

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1307

présenté par
M. Peiro

ARTICLE 14

À l'alinéa 20, substituer au mot :

« agriculteur »

les mots :

« exploitant agricole ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.